

Balance des paiements trimestrielle et position extérieure globale de la zone euro : deuxième trimestre 2026

3.10.2026 - | Banque de France

Le compte des transactions courantes a affiché un excédent de 265 milliards d'euros (1,6 % du PIB de la zone euro) sur la période de quatre trimestres s'achevant au deuxième trimestre 2026, après un excédent de 304 milliards (1,9 % du PIB de la zone) un an auparavant.

- S'agissant des [contreparties géographiques](#), l'excédent bilatéral le plus important a été enregistré vis-à-vis du Royaume-Uni (252 milliards d'euros), le déficit le plus important étant constaté vis-à-vis de la Chine (184 milliards)
- La [position extérieure globale nette](#) affichait des actifs nets de 1 940 milliards d'euros (12,0 % du PIB de la zone euro) à la fin du deuxième trimestre 2026

Mise en ligne le 2 Octobre 2026

Compte de transactions courantes

Le *compte des transactions courantes* de la zone euro a enregistré un excédent de 265 milliards d'euros (1,6 % du PIB de la zone euro) sur la période de quatre trimestres s'achevant au deuxième trimestre 2026, après un excédent de 304 milliards d'euro (1,9 % du PIB) un an auparavant (tableau 1). Cette baisse résulte principalement d'un excédent plus faible pour les *biens* (de 318 milliards d'euros à 288 milliards) et d'un déficit plus important pour le *revenu secondaire* (de 172 milliards d'euros à 199 milliards). Ces évolutions ont été partiellement contrebalancées par une augmentation de l'excédent au titre du *revenu primaire* (de 8 milliards d'euros à 26 milliards), tandis que l'excédent au titre des *services* est resté stable à 150 milliards d'euros.

Les estimations relatives aux échanges de *biens* ventilés par groupe de produits montrent que, sur la période de quatre trimestres s'achevant au deuxième trimestre 2026, la baisse de l'excédent au titre des biens résulte principalement d'un excédent moins important au titre des *produits chimiques* (de 306 milliards d'euros à 252 milliards) et des *machines et produits manufacturés* (de 228 milliards d'euros à 217 milliards). Ces évolutions ont été en partie contrebalancées par une diminution du déficit au titre des *produits énergétiques* (de 256 milliards d'euros à 236 milliards), en dépit d'une augmentation du déficit au deuxième trimestre 2026 par rapport au même trimestre un an auparavant (de 59 milliards d'euros à 76 milliards).

L'excédent stable au titre des *services* sur la période de quatre trimestres s'achevant au deuxième trimestre 2026 résulte principalement d'une augmentation des excédents au titre des *services de télécommunication, d'informatique et d'information* (de 229 milliards d'euros à 247 milliards) et des *voyages* (de 61 milliards d'euros à 75 milliards), partiellement contrebalancée par une augmentation du déficit au titre des *charges liées à l'utilisation de la propriété intellectuelle* (de 128 milliards d'euros à 155 milliards).

L'augmentation de l'excédent du **revenu primaire** sur la période de quatre trimestres s'achevant au deuxième trimestre 2026 résulte principalement d'excédents plus importants au titre des *autres investissements* (de 12 milliards d'euros à 29 milliards) et des *investissements directs* (de 53 milliards d'euros à 59 milliards). Ces évolutions ont été en partie contrebalancées par une augmentation du déficit au titre des *investissements de portefeuille en actions* (de 209 milliards d'euros à 215 milliards).

<https://www.banque-france.fr/fr/communiqués-de-presse/balance-des-paiements-trimestrielle-et-position-extérieure-globale-de-la-zone-euro-deuxième-1>